



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DGE

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES**

Le service économique de l'État en région (SEER)

Au service des entreprises des Pays de la Loire



Qui sommes-nous?

Les services économiques de l'Etat en région (SEER) représentent la direction générale des entreprises (DGE) du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Le SEER des Pays de la Loire est implanté à Nantes, au sein de la Direction Régionale de l'Économie de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Notre périmètre

- Les entreprises des filières stratégiques du territoire (santé, automobile, aéronautique, naval, nucléaire, électronique, agroalimentaire, mode & luxe)
- Les acteurs de l'innovation
- ... et plus généralement les entreprises industrielles de plus de 50 salariés

Nos missions

- Contribuer à la réindustrialisation
- Accompagner l'innovation
- Soutenir les filières stratégiques
- Veiller aux enjeux de souveraineté nationale
- Prévenir les difficultés et accompagner les entreprises
- Contribuer à l'élaboration et au déploiement des politiques économiques et industrielles nationales

En quoi pouvons-nous être utiles ?

- Accompagner vos projets d'investissement ou d'innovation en mobilisant les dispositifs de soutien adaptés
- Apporter une expertise sur les filières industrielles stratégiques de la région et une coordination avec les acteurs institutionnels et des partenaires industriels
- Agir en prévention et en traitement des difficultés en vous fournissant un accompagnement dédié et en mobilisant si nécessaire les acteurs publics (Services fiscaux, URSSAF, Banque de France, Médiation des entreprises...) et privés.
- Territorialiser les politiques prioritaires nationales : décarbonation & sobriété hydrique de l'industrie, transformation numérique & déploiement de l'IA dans l'économie, pilotage du réseau consulaire (CCI & CMA) au niveau régional...
- S'assurer de la protection des intérêts économiques, industriels et technologiques des entreprises
- Coordonner l'action de l'Etat auprès du préfet de région, ainsi que des partenaires institutionnels et privés